



Syndicat National de l'Éducation Physique
de l'Enseignement Public
Fédération Syndicale Unitaire

Paris, le 11 février 2021

Madame Frédérique VIDAL
Ministre de l'Enseignement supérieur, de la
recherche et de l'innovation
21 rue Descartes
75231 Paris cedex 05

Objet : contexte sanitaire et demande de re-légitimer les activités des SUAPS

Madame la Ministre,

Suite au décret du 29/10/2020 avec ses dérogations, en particulier sur les activités sportives participant à la formation universitaire, ainsi que les circulaires édictées par le MESRI les 30/10/2020, 19/12/2020 et 22/01/2021, certains « contrôles ou questionnements » ont été exercés par des organismes d'Etat des SDJES vers quelques SUAPS des universités sur le respect de la « réglementation sportive » liée au contexte sanitaire.

Beaucoup de SUAPS à ce jour portent de façon très volontariste avec les personnels, la nécessité de lutter contre les risques psychosociaux des étudiant-es (« publics dit vulnérables ») engendrés par cette crise sanitaire et le décrochage de ces derniers. Ils répondent à la volonté politique déclarée au plus haut niveau sur ces sujets, ceci dans le respect le plus strict des protocoles sanitaires tant pour la formation universitaire globale que pour la pratique des APSA.

Nous vous demandons d'informer les services de l'Etat qui mènent bien entendu leurs missions de contrôle à juste titre, qu'ils discernent bien la situation universitaire afin qu'ils ne ralentissent pas ou ne freinent pas leur travail conséquent au service de l'intérêt général et sanitaire pour la jeunesse et pour éviter des interprétations malvenues de ces textes.

Pour notre part tout acte d'enseignements en SUAPS, évalué ou non, participe à la formation universitaire et rejoint votre circulaire du 30/10/2020. Les actions des SUAPS dans le cadre du projet universitaire des SUAPS font partie du processus de formation.

Soyez assurée, Madame la Ministre, de notre attachement au service public d'éducation.

Benoît Hubert
Secrétaire général SNEP FSU

Pascal Anger
secrétaire national du SNEP FSU en charge de
l'enseignement supérieur

Copie à Mme Barthez Directrice Générale de la DGESIP.